

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA VOL. 18 N°2 AVRIL 2017

Les plus beaux couchers de
soleil sont à Kamouraska !

À lire en page 2

Crédit photo : soleildujour.com

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale

9 route Lauzier
Kamouraska

418 492-3492



Actualités

De très beaux honneurs pour Kamouraska dans les dernières semaines!

En pleine période de préparation à la prochaine saison touristique, au moment où nos cerveaux sont en ébullition tellement ils sont pleins d'idées et alors que tous s'agitent pour rouvrir leur maison ou leur commerce pour la saison estivale, Kamouraska reçoit deux merveilleux honneurs qui représentent judicieusement bien la personnalité de la municipalité : la beauté de ses couchers de soleil et son patrimoine bâti tout à fait exceptionnel!

Le premier, titré TOP 10 DES PLUS BEAUX COUCHERS DE SOLEIL AU CANADA, selon le site Authentik Canada, Kamouraska figure en tête de liste du palmarès élaboré par la blogueuse Karine Beaudin www.authentikcanada.com/blog/top-10-plus-beaux-couchers-de-soleil-canada. Cette mention a été reprise abondamment sur les réseaux sociaux, dans les journaux régionaux et même dans le Journal de Québec. Il n'y a rien de scientifique, rien qui a fait l'objet d'un vaste sondage, mais si l'article a autant fait parlé, c'est probablement parce que tous s'entendent pour dire que c'est ici où nous trouvons les plus beaux spectacles que nous offrent la nature!

Le second article, celui-ci sur la richesse de notre patrimoine bâti, *9 Charming Historic Towns in Canada* 9, a été repris par les journaux régionaux sous le titre de *Kamouraska sélectionné parmi les 9 villes historiques les plus charmantes au Canada* <http://cmatv.ca/kamouraska-selectionne-parmi-les-9-villes-historiques-les-plus-charmantes-au-canada-2017-03-09/>. L'auteur François Lapointe, ancien député fédéral de la circonscription, nous rappelle que Kamouraska est la seule destination québécoise dans ce palmarès canadien. En tant que petite collectivité,

nous pouvons nous réjouir de rivaliser avec des grandes villes où la population est beaucoup plus importante. Il va sans dire que Kamouraska s'est organisé pour préserver sa notoriété, notamment avec le Comité consultatif en urbanisme, composé de citoyens-bénévoles qui ont justement à cœur le patrimoine bâti de Kamouraska, mais également par la mise en place du Plan d'implantation et d'intégration architecturale. Ce plan, nous le voyons bien, est fort utile à la préservation de notre patrimoine bâti. Bien qu'il déplaie à certains par ses contraintes, nous constatons aujourd'hui, grâce à cet honneur, que c'est un mal bien nécessaire!

Continuons de nous prendre en main et nous continuerons de recevoir des éloges! Félicitations à notre collectivité!

Benoit Randall

ACTUALITÉS • SOCIÉTÉ

KAMOURASKA SÉLECTIONNÉ PARMIS LES 9 VILLES HISTORIQUES LES PLUS CHARMANTES AU CANADA



Impression d'écran provenant du site « cmatv.ca »

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 mai 2017

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Images libres de droit : Pixabay

Socio-culturel

TERRAIN DE JEUX 2017!!

Pour le plus grand plaisir de tous, le terrain de jeux de Kamouraska brillera cet été

Cette année encore, la Municipalité de Kamouraska déploie les efforts pour mettre sur pieds un terrain de jeux. Renommé pour son dynamisme et soucieux de satisfaire les jeunes en leur offrant un environnement sécuritaire et éducatif, le terrain de jeux de Kamouraska est l'endroit idéal pour profiter au maximum des vacances estivales! La programmation n'est pas encore déterminée, mais nous désirons faire une sortie hebdomadaire, dans le Kamouraska autant que possible! Il y aura des semaines thématiques ayant pour but de dynamiser le terrain de jeux!



Date d'ouverture : 26 juin au 18 août

Heure d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h15

Coût :

Résident de Kamouraska		Non-résident de Kamouraska	
1 enfant	175\$	1 enfant	225\$
2 enfants	275\$	2 enfants	325\$
3 enfants	350\$	3 enfants	450\$
Enfant additionnel	75\$	Enfant additionnel	100\$
À la journée	10\$	À la journée	15\$

Le coût de l'inscription inclut toutes les sorties de l'été !!

Âge : 5 à 12 ans

SOCCER À KAMOURASKA

Nouveauté cette année encore: nous offrons un camp d'entraînement pour les 6 ans et plus! Vos jeunes seront en forme pour débiter la saison. L'horaire des pratiques et des parties vous sera transmis lorsqu'il sera définitif. Néanmoins, il devrait y avoir du soccer deux soirs par semaine.

	Camp d'entraînement (mi-mai à début juin)	Saison (mi-juin à la mi-août)	Dépôt obligatoire pour l'équipement*
3-5 ans	N/A	25\$	25\$
6 ans et plus	15\$	40\$	

* remboursé à la fin de la saison, lors du retour de l'équipement.

Le paiement de la saison de soccer pourra se faire jusqu'au 2 juin 2017. Cependant nous vous demandons de **confirmer votre inscription au camp d'entraînement et à la saison de soccer avant le 16 avril 2017.**

Inscription pour le terrain de jeu et/ou le soccer

Vous pouvez envoyer votre formulaire d'inscription (disponible au www.kamouraska.ca ou au bureau municipal) par courriel, par courrier ou en personne jusqu'au **2 juin 2017** au bureau municipal (67, avenue Morel). Le paiement peut se faire en argent comptant ou par chèque à l'ordre de *Municipalité de Kamouraska* au montant qui vous concerne.

Renseignements : Benoit Randall, 418 492-6523 poste 3 ou developpement@kamouraska.ca

Ou Mylène Bourques, 418 492-9089 m.bourques@videotron.ca (soccer seulement)

Socio-culturel

Nouvelles de Patrimoine Maritime

Nous sommes au début du printemps, déjà les jours sont plus longs, le soleil nous apporte des temps un peu plus confortables, mais les glaces se promènent encore sur le fleuve qui, cet hiver n'a pas gelé à la grandeur... signe du réchauffement de notre planète.

Pour nous qui vivons près de ce grand fleuve, nous avons hâte qu'il se libère de toutes ces glaces et qu'il nous fasse voir la belle couleur qui manque à notre paysage...et qu'il nous apporte l'air et la senteur dont nous sommes habitués!

Ce printemps qui arrive fin mars nous fait penser aussi au travail que nous aurons à faire concernant le quai qui demeure, le pivot sur lequel tourne nos préoccupations, nous de la Corporation du Patrimoine Maritime de Kamouraska. Déjà trois lettres ont été acheminées auprès des deux députés et d'un ministre qui ont dans leur ministère et leurs tâches, quelque chose qui concerne ces quais. Les quais Taché et Miller sont là depuis le début de notre village; ils sont dans les premiers emplacements de quais sur la rive- sud du fleuve... donc à conserver.

Déjà en 2003-2004, nous avons réussi à trouver les argents nécessaires grâce à plusieurs généreux commanditaires et à tous ceux qui ont cru à ce

travail que nous faisons pour restaurer le quai Miller. Ce quai en avait grandement besoin afin de lui redonner une cure de jeunesse et depuis 14 ans fait le bonheur de tous ceux qui s'y promènent en jetant un œil sur les noms de tous ceux qui ont donné pour sa réalisation.

Aujourd'hui, après une première réalisation de la phase 1 du deuxième quai, le quai Taché, nous ne lâchons pas et travaillons pour qu'enfin ce quai qui aide à préserver les grèves et la rue du bord de l'eau, où de belles résidences sont installées et que nous ne désirons pas voir disparaître, sont un atout majeur dans nos prises de décision. Nous avons reçu des argents de plusieurs paliers de gouvernement lors de cette première phase et nous espérons qu'il en sera de même pour ce que nous voulons accomplir pour terminer le travail commencé. On en parle depuis des années, on en rêve depuis encore plus longtemps et nous ne voulons pas laisser aller ce qui fait le charme de Kamouraska, une grève où il fait bon marcher, où l'air est pur et d'où l'on peut admirer les plus beaux couchers de soleil de tout le Québec et du Canada! (article paru dans Le Journal de Québec en février 2017), le quai sert à la promenade, au repos, à la danse, à y prendre son lunch ou à faire de la photo...il est à tout le monde...

(suite page 5)

Café·Bistro	<i>De la Fête Nationale à la Fête du Travail</i>
	<i>Tous les jours entre 10h-21h</i>
	<i>Mai-juin-septembre-octobre</i>
	<i>Jeudi au samedi 11h-21h</i>
	<i>Dimanche 11h-16h</i>
76, avenue Morel, G0L 1M0 (418) 308-0739 suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska cote_est@hotmail.fr www.cote-est-a-kamouraska.com	


Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent
76, avenue Morel, G0L 1M0 (418) 308-0739 info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Socio-culturel

Il en sera de même pour le quai Taché rénové, en plus de servir de descente de mise à l'eau pour tous ceux qui aiment s'évader sur mer...

En avril, nous aurons comme depuis trois ans le fameux souper de crabe, une générosité du poissonnier de la place, Bernard Lauzier qui nous le laisse au prix coûtant et tout le menu du souper, entrée, potage, légumes, salade, dessert et café nous est offert par des généreux commanditaires qui opèrent des commerces ici ou ailleurs ou encore par des dons pour couvrir les dépenses. Une réussite à tous les ans grâce aussi aux bénévoles dont nous ne pourrions nous passer.

Les autres entrées d'argent sont les fameuses boîtes à pensées installées dans plusieurs commerces du village et qui rapportent un joli pécule. Il faut aussi

parler des plaques qui déjà depuis 2014, année de la fin des travaux de la 1^{ère} phase sont au nombre de 125 installées sur le garde-roue du grand quai Taché et déjà, des commandes sont entrées depuis janvier pour que cette volonté d'aider, ancrée dans le cœur des généreux se continuent.

Et d'autres activités que nous projetons nous aideront certainement à garder confiance envers tous ceux qui nous aident de quelque manière que ce soit et enfin espérer que nous verrons le jour où ce quai aura retrouvé son air de jeunesse. Grand merci à tous les généreux!

Au nom de tout le comité du Patrimoine

Magdeleine Michaud Bossé, secrétaire

OFFRES D'EMPLOIS POUR LE TERRAIN DE JEUX DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Vous cherchez un emploi dynamique pour la saison estivale? C'est le temps de postuler sur les offres d'emplois pour le terrain de jeux à Kamouraska!

Animateur du terrain de jeux de la municipalité de Kamouraska

Animateur à temps partiel du terrain de jeux de la municipalité de Kamouraska

Coordonnateur-animateur du terrain de jeux de la municipalité de Kamouraska

Pour consulter ces offres d'emplois, rendez-vous sur le site web de Kamouraska au www.kamouraska.ca/offres-emplois

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

FIX AUTO
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Téléc.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Socio-culturel

Grande collecte de bouteilles et de canettes consignées

Oyez, oyez !



Le samedi 22 avril prochain aura lieu une grande collecte de bouteilles et de canettes consignées pour financer le parc-école. La cueillette se tiendra de 9 h à 12 h (midi).

Si vous prévoyez être absent le jour de la collecte, vous pouvez laisser vos contenants directement sur votre balcon ou les apporter à l'école le matin de la collecte. Vous pouvez même nous apporter vos contenants consignés à l'école avant le 22 avril.

Nous prévoyons faire d'autres collectes, alors si vous voulez bien nous garder vos bouteilles et vos canettes d'ici là, nous vous en serions reconnaissants.

Au nom des élèves, du personnel de l'école et du comité parc-école, nous vous remercions de votre générosité !



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Environnement



Écocentre
Saint-Pascal

NOUVEAUTÉS 2017 DANS LES ÉCOCENTRES

 <p>Matériaux secs Maintenant acceptés GRATUITEMENT</p>	 <p>Déchets Maintenant acceptés AVEC DES FRAIS *</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Bardeau d'asphalte (sans le papier goudronné) • Gypse (gyproc) • Miroir (sans cadrage) • Vitre (sans cadrage) • Verre trempé • Mélamine • Céramique • Clapboard de masonite • Toilette et lavabo en porcelaine, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Papier goudronné • Laine minérale • Toile de piscine • Caoutchouc • Plastique rigide • Revêtement de vinyle • Prélart • PVC • Fibre de verre • Clapboard de vinyle
<p style="text-align: center;">Ouverture à Saint-Pascal : le 19 avril !</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="865 989 1550 1266"> <p>*Des frais s'appliquent pour tous les déchets :</p> <p>-Volume équivalant à une remorque standard de 4'x8'x1,5' = 25 \$, si plus petit ou plus grand, frais en conséquence.</p> <p>-Les encombrants comme les matelas, sommiers, futons, mobilier non réutilisable sont facturés à la pièce, par exemple : 1 lit simple 5 \$, sofa de plus de 3 places 15 \$. Les frais seront affichés aux écocentres.</p> </div> </div>	

ATTENTION :MATIÈRES REFUSÉES AUX ÉCOCENTRES :

- **ordures domestiques** (utilisez votre bac de déchets)
- terre contaminée, **souche d'arbres**,
- produits contenant amiante, produits **d'usage industriel ou commercial**,
- déchets biomédicaux pathologiques et radioactifs, etc.
- résidus contenant des BPC
- produits explosifs et armes
- plantes exotiques envahissantes (berce du Caucase, roseau commun, herbe à poux, etc.)





**Près des citoyens,
près de vous!**

Bernard Généreux, député fédéral
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Bureau Montmagny
5, rue St. Jean-Baptiste Est, bureau 303
Montmagny (Québec) G0V 1J7 | Tél. : 418-248-1213

Bureau Rivière-du-Loup
277, rue Laffontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G0R 3A0 | Tél. : 418-866-1289

bernard.generoux@parliament.gc.ca




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Gilles A. Michaud.

DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET L'EAU USÉE (LABORATOIRE ACCRÉDITÉ)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions sur invitation concernant les analyses de laboratoire pour l'eau potable et les eaux usées pour une période de deux (2) ans.

RÉSOLUTION POUR ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION APPLICABLES AU SYSTÈME DE PONDÉRATION VISANT LA DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR L'EMBAUCHE D'UN ARCHITECTE.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE tel que stipulé à l'article 936.0.1 du C.M., la municipalité de Kamouraska accepte le système de pondération et les critères de sélection applicables à l'embauche d'un (e) architecte dans le dossier d'amélioration du Centre communautaire.

RÉSOLUTION POUR MANDAT AU GROUPE DYNACO VIA SOLAIR-O POUR EFFECTUER LA SURVEILLANCE AGRONOMIQUE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CONDUITE D'EAU (PROJET MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska retient les services de madame Sara-Ève Déry, agronome, pour le Groupe coopératif Dynaco, via Solair-O service agroenvironnemental afin d'effectuer la surveillance agronomique du projet de mise aux normes de l'eau potable consistant à l'implantation de la conduite d'eau ; **QUE**, le travail à effectuer se définit comme suit pour toute la durée du contrat et nous permet d'expliquer l'utilisation prévue des 100 heures autorisées dans un premier temps : 50 heures pour les visites-terrain de l'agronome, 20 heures pour l'ouverture du dossier et la visite préliminaire ainsi que la collecte des données agronomiques, 10 heures pour la

supervision des activités de remise en cultures et 20 heures pour la réalisation du rapport agronomique qui devra être expédié à la CPTAQ ; **QUE** monsieur Richard Préfontaine, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale, soient autorisés à signer le contrat entre les parties.

PROJET DE LOI 83 (LOI MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE MUNICIPALE CONCERNANT NOTAMMENT LE FINANCEMENT POLITIQUE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska invite la MRC de Kamouraska à ne pas déclarer compétence en matière de logement social.

RÉSOLUTION À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS DÉSIRANT SIGNIFIER À LA MRC DE KAMOURASKA LEUR INTÉRÊT POUR QUE CELLE-CI PROCÈDE À LA RÉVISION DES INSTRUMENTS D'URBANISME SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU SADR EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2016.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Kamouraska signifie à la MRC de Kamouraska sa décision de lui confier la responsabilité de procéder à la révision complète des instruments d'urbanisme ; **QUE** le conseil de la Municipalité de Kamouraska autorise le maire et la secrétaire-trésorière à signer tout document relatif au mandat de révision des instruments d'urbanisme accordé à la MRC de Kamouraska.

DEMANDE DE PRÉSÉANCE À LA CPTAQ – DOSSIER # 4 006 933 – «MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA»

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, par le biais de son mandataire, Me Claude Gagnon, notaire, a déposé en juillet dernier une demande d'autorisation à la Commission visant la construction d'une citerne-incendie sur une parcelle du lot 4 006 933 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska ; **CONSIDÉRANT QUE** la Commission de protection du territoire agricole a attribué le numéro de dossier suivant : 412891 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise la construction d'une citerne-incendie nécessaire pour assurer la protection incendie des citoyens de la municipalité ; **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a dû procéder à la démolition d'une citerne qui était existante dans ce secteur étant donné qu'il n'était plus possible de l'utiliser en cas d'incendie ; **CONSIDÉRANT QUE**, si un incendie se déclarait dans ce secteur, la municipalité pourrait être tenue responsable du temps de réponse à combattre cet incendie puisqu'aucune citerne n'est située à proximité et n'est disponible pour intervenir rapidement au sinistre ; **CONSIDÉRANT QUE** l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole est d'autant plus importante puisque la municipalité doit procéder à cette construction le plus tôt possible afin de sécuriser les résidents (tes) dudit secteur ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska dépose une demande de préséance à la Commission de protection du territoire agricole afin que l'étude du dossier se fasse le plus rapidement possible (voire de façon urgente) visant l'émission du certificat d'autorisation demandé.

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES -ANNÉE 2017 DE L'OMH DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte les prévisions budgétaires 2017 déposé par la SHQ pour l'OMH de Kamouraska. ; Contribution municipale : 2 492.00 \$

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL- COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Conseil municipal de Kamouraska



APPUI À LA DÉMARCHE DE COSMOSS CONCERNANT LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU de déclarer la 3e semaine de février comme étant Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité ; D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ; De faire parvenir copie de cette résolution à la direction de COSMOSS Bas-Saint-Laurent.

AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ (FRAIS D'ÉQUILIBRATION – RÔLE D'ÉVALUATION)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska affecte le surplus non-affecté (fonctionnement) afin de couvrir la dépense d'équilibrage de 2017 qui n'avait pu être budgété en 2016 ; cette partie s'appliquant au 1/3 soit 4 500.00 \$.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Réception du C.A. émis par la CPTAQ concernant le dossier de mise aux normes de l'eau potable.

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP À TITRE DE MEMBRE HONORAIRE – ANNÉE 2017 – ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion à titre de membre honoraire de l'Association

des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est Inc. pour l'année 2017. Coût du renouvellement : 45.00 \$.

DEMANDE D'APPUI, DE RÉSERVATION DE SALLES ET DEMANDE D'HEURES DE PROMOTION KAMOURASKA POUR LA TENUE DU SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA-ÉDITION 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie la demande de réservation de la grande salle du centre communautaire à compter du 18 juillet au 24 juillet 2017 pour la tenue du Symposium de peinture du Kamouraska. Les coûts seront maintenus à 300,00 \$ afin de défrayer les frais de conciergerie ; **QUE** la municipalité de Kamouraska autorise le Symposium de peinture du Kamouraska à utiliser cinq (5) heures dans la banque d'heures disponible à la municipalité avec Promotion Kamouraska.

DEMANDE DE RÉOLUTION D'APPUI DU SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA POUR DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES MUNICIPALITÉS DU KAMOURASKA (FDMK)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie la demande d'aide financière déposée au FDMK par le Symposium de peinture du Kamouraska. ; **QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska contribuera financièrement, comme par les années passées, au soutien du Symposium de peinture du Kamouraska.

DEMANDE D'AUTORISATION À TRAVERSER LA MUNICIPALITÉ VIA LA ROUTE 132 POUR LA TENUE DE L'ACTIVITÉ SUIVANTE : LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise l'activité «Le Relais à vélo Aldo Deschênes de traverser la municipalité, via la route 132 (avenue Morel) lors de l'activité prévue le 3 juin prochain entre 13H00 et 14H00.

DEMANDE DE COMANDITE POUR L'ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET – PROMOTION 2016-2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement l'École secondaire Chanoine-Beaudet pour la réalisation de l'album des finissants par l'option suivante : ¼ de page = 75.00 \$.

RENOUVELLEMENT DE LA PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle la publicité incluse au bottin annuel préparé par la Société d'agriculture du comté de Kamouraska. Coût : 63.24 \$ (incluant les taxes applicables).

RENOUVELLEMENT CARTE DE MEMBRE POUR ACTION-CHÔMAGE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle sa carte de membre 2017 à Action-Chômage Kamouraska. Coût : 50.00 \$

PÉRIODE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Pascal Morneau .

accepte le rapport financier déposé par monsieur Gilles Lebel de la Firme Mallette applicable à l'année 2016.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2016

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2017 DE MALLETTE S.E.N.C.R.L.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska

Conseil municipal de Kamouraska



renouvelle le mandat de vérification comptable pour l'année 2017 de Mallette S.E.N.C.R.L.

DÉPÔT OFFICIEL ET APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ VISANT LA VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska approuve la liste officielle des personnes endettées envers la municipalité pour non-paiement de taxes déposée par madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière. ; **QUE**, suite à cette approbation, la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer officiellement cette liste à la MRC de Kamouraska pour vente des immeubles pour non-paiement de taxes foncières, assister à la vente et acquérir les immeubles au nom de la municipalité si il n'y a pas preneur ; **QUE**, monsieur Richard Préfontaine, maire, soit nommé substitut en cas d'impossibilité d'agir de la personne déléguée.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT L'ANALYSE DE L'EAU POTABLE ET L'EAU USÉE (LABORATOIRE ACCRÉDITÉ) – ANNÉES 2017-2019

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE suite à une demande de soumissions sur invitation, la municipalité accepte l'offre de services déposée par Groupe Environnex concernant les analyses de laboratoire pour l'eau potable et les eaux usées pour une période de deux (2) ans étant conforme au devis de soumission.

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OM.H. DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska désigne messieurs Richard Préfontaine, Gilles A. Michaud et Dany Bossé comme représentants municipaux au conseil d'administration de l'O.M.H. de Kamouraska. ; **QUE** ces mandats se termineront en décembre 2017

RÉSOLUTION POUR PERMISSION DE VOIRIE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au Ministère des Transports du Québec : De lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2017 et qu'elle autorise le Responsable des Travaux Publics, monsieur Jérôme Drapeau, à signer les permis.

DEMANDE DE SUBVENTION (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska dépose une demande d'aide financière de 100 000,00 \$ au député de la Côte-du-Sud, monsieur Norbert Morin, applicable à l'année financière 2017 visant des travaux d'amélioration du réseau routier local de la municipalité et le remplacement d'une citerne-incendie essentielle pour une sécurité maximale des résidents du secteur du Rang du Cap.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la Municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Suivi sur le dossier de mise aux normes de l'eau potable.
- Rencontre avec des représentants avec la Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup concernant l'utilisation de locaux scolaires et municipaux.

PERSONNE DÉSIGNÉE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de nommer monsieur Jérôme Drapeau, responsable des Travaux Publics comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens ; **QU'UNE** copie de cette résolution soit acheminée à la MRC de Kamouraska.

DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR CIRCULER, UTILISER LES SERVICES DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) ET PRÊT D'UNE CAMIONNETTE AVEC CHAUFFEUR VISANT L'ACCOMPAGNEMENT DES CYCLISTES LORS DU PASSAGE DU DÉFI-VÉLO «SOINS PALLIATIFS ANDRÉ CÔTÉ» LE 1er JUILLET PROCHAIN.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise le passage du Défi-Vélo «Fondation des soins palliatifs André Côté» le 1er juillet prochain sur les routes empruntées par le circuit cycliste ; **QUE** le Service Incendie de Ville Saint-Pascal soit autorisé à accompagner les cyclistes pour assurer la sécurité des cyclistes ; **QUE** la municipalité offre, à titre gratuit, les services d'une camionnette avec gyrophares et d'un chauffeur pour la réalisation de l'activité.

Conseil municipal de Kamouraska



PARTAGE DES DONNÉES DU PORTAIL RECYC-QUÉBEC DU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Pascal autorise Recyc-Québec à envoyer une copie de la déclaration annuelle complétée sur le portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables à la MRC de Kamouraska, pour sa municipalité ainsi que toutes les municipalités parties à l'entente (Saint-Germain, Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Saint-Bruno) et ce, pour toute la durée du plan de gestion des matières résiduelles, soit de 2016 à 2020 inclusivement.

RAPPORT ANNUEL 2016 SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE – SERVICE INTERMUNICIPAL DE VILLE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska approuve les données fournies au rapport annuel 2016 du plan de mis-en-œuvre (PMO) pour une transmission à la MRC de Kamouraska.

APPUI AU PROJET IMMIGRATION KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet Immigration Kamouraska afin de mettre sur pied, dans un esprit de concertation, une préparation du territoire et des communautés en vue de l'accueil de personnes immigrantes.

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU AQUEDUC ET ÉGOUT MUNICIPAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égouts déposée par madame Marie Drapeau et monsieur Denis Bossé du 65A, avenue Morel

applicable au bâtiment existant sur la propriété (demande de modification du bâtiment secondaire présentement à l'étude au CCU) ; **QUE** le raccordement se fera aux conduites existantes de la résidence principale.

MANDAT À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte le mandat de président du CCU de monsieur Steve Dumont pour une période de deux (2) ans.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Stationnement (route de Kamouraska) : vérifier avec le MTQ la possibilité de resserrer les mesures afin que les utilisateurs ne stationnent pas leurs véhicules aux abords de la route.

-Intersection rue du quai et avenue Morel (à l'est).

-Prévoir une rencontre avec le ministère.

-Questionnement sur les usages permis dans la zone urbaine.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429

Centre

CHIROPRATIQUE

Kamouraska



D^{re} Édith Lebel - D^{re} Judith Lilley

Chiropraticiennes

179 route 230 Ouest, La Pocatière | 418 856-4120

MEMBRES DE L'ORDRE DES CHIROPRA TI CI EN S DU QUÉBEC

IGA *Saint-Pascal*



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902

télé. : (418) 492-7566

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Divers



Grand ménage du printemps

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !

Services Kam-Aide inc.
(418) 856-5636

www.kamaide.com
infoska@kamaide.com



- ✓ Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska
- ✓ Personnel expérimenté et responsable
- ✓ Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- ✓ Nouveau service de lavage de fenêtres extérieures

Services Kam-Aide vous simplifie la vie !

AVEC TOUTE LA SAVEUR DE LA CUISINE MAISON!

SOUPES ET POTAGES

- Soupe aux légumes
- Soupe à l'orge et bœuf
- Potage aux poireaux et aux pommes
- Potage du moment
- Soupe du moment

PLATS PRINCIPAUX

- Spaghetti
- Lasagne
- Boulettes de porc aux pommes
- Pâté au bœuf et au fromage
- Bœuf braisé
- Pain de viande
- Pâté chinois
- Pâté au poulet
- Ragoût au poulet
- Pâté au saumon surprise
- Plat du moment (3)

DESSERTS

- Gâteau aux pommes
- Gâteau à la salade de fruits
- Gâteau aux carottes
- Pouding chômeur
- Galette aux dattes
- Desserts du moment

POUR COMMANDER:

Tél.: 418-856-5636, poste 1

Fax: 418-856-1651

dansvotreassiette@kamaide.com



Avril 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31		31		



MARS ET AVRIL

Référez un ami et obtenez un rabais de **10% sur votre commande.**

Vous avez des commentaires et des suggestions, faites-en nous part!

Informez-vous sur nos 3 plats du moment !

418-856-5636, poste 1
dansvotreassiette@kamaide.com

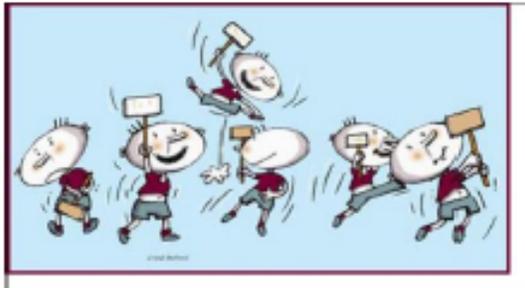
Votre fidélité récompensée

Pour 12 repas principaux commandés,

Le 13e vous est offert !

Demandez votre CARTE FIDÉLITÉ !

Vous avez un enfant entre 6 et 12 ans diagnostiqué d'un TDAH?



La lueur de l'espoir du Bas Saint Laurent offre un atelier

« FORMATION-INFORMATION sur le TDAH »

Trouble du **D**éficit de l'**A**ttention avec ou sans **H**yperactivité.

L'atelier s'adresse *aux parents* et sera d'une durée de 5h réparties sur *deux soirées*.

Les mardis 11 et 18 avril à 18h30
Au CLSC de Saint-Pascal
575, Avenue Martin, Saint-Pascal

INSCRIPTION OBLIGATOIRE jusqu'au 7 avril 2017
au 418 863-4689 ou lueurespoirkrtb@bellnet.ca

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec **vous**, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca





La Patate Rive-Sud
TRANSFORMATEUR

Ferme P.A. Michaud
PRODUCTEUR

Paul-André Michaud et Maryse Morneau
31 avenue Morel, Kamouraska, Québec, G0L 1M0
Tél.: 418 492-9193 | téléc.: 418 492-9699
fermepamichaud1@sympatico.ca



Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

*Ouverture d'un bureau à
La Pocatière pour nous rapprocher
de notre clientèle de la MRC
de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 371-3114
708, 4^e AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE

Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !



Claude Paradis

Nouveau CH-R 2017

Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

T. 418.862.3222
C. 418.867.0863

Agenda

Avril 2017

3 avril, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
4 avril	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
7 avril	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
7 avril	Date limite pour postuler aux offres d'emplois du terrain de jeux de Kamouraska		developpement@kamouraska.ca
11 avril	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
11 avril	Collecte des ordures et des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
18 avril	Dîner des 50 ans et plus à 12h00 suivi de l'AGA	Centre communautaire	492-2984 ou 492-5362
21 avril	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
22 avril	Souper aux crabes	Centre communautaire	418 492-7556
22 avril	Cueillette des cannettes pour le Parc-École		418 492-6523 poste 3
24 avril	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
25 avril	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
25 avril	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
25 avril, 19h00	Assemblée générale de Développement de Kamouraska et rencontre des organismes	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3

Mai 2017

1 mai, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
2 mai	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
2 mai	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
3 mai, 19h00	Assemblée générale du Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
5 mai	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
9 mai	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
9 mai	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
16 mai	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
19 mai	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
22 mai	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
23 mai	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
23 mai	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
30 mai	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
30 mai	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	

L'assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus de Kamouraska aura lieu le mardi 18 avril à la suite du dîner, donc vers 13h30, au centre communautaire. Bienvenue à tous!



Quai des Bulles
Savonnerie artisanale

KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand

Bon hiver en santé!

De retour en mai

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
★ La Fée Gourmande ★

KAMOURASKA

Chocolaterie

Auberge

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

Quatre unités d'hébergement dans une maison québécoise construite en 1850.

Concept « Couette et Chocolats » qui inclut un petit-déjeuner fruité et chocolaté.

POISSONNERIE

Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com